



Appel de l'Intersyndicale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche pour s'inscrire dans les mobilisations du 8 mars pour les droits des femmes

Le contexte actuel démontre que l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être acquise. L'écart salarial avec les hommes est de 26 % et celui des pensions de 40 %. Les femmes assument 80 % des tâches ménagères. 5% des viols et 25% des agressions sexuelles ont lieu sur les lieux de travail et 80 % des femmes considèrent qu'elles sont régulièrement confrontées à des comportements sexistes au travail.

Les acquis mêmes peuvent être menacés. En France, les attaques en ce début d'année 2017 ont été nombreuses, notamment avec la remise en cause du droit à l'avortement par la « Marche pour la vie ». À l'international le contexte est plus grave encore : suppression des moyens alloués aux ONG soutenant l'avortement aux USA et dépénalisation des violences conjugales en Russie, par exemple. Partout le conservatisme semble regagner du terrain.

La communauté scientifique et universitaire n'est pas épargnée par les différentes formes d'inégalités entre les femmes et les hommes.

Les violences sexistes sont une réalité dans notre communauté. Dernièrement, les Tumblr « Paye ta fac » et « Paye ta recherche » ont permis de mettre en avant les propos et comportements sexistes de nombreux enseignants, chercheurs et étudiants. Les trop nombreux cas de violences envers des étudiantes ont également été médiatisés dernièrement, témoignant de certaines pratiques abjectes sur nos campus.

Le plafond de verre qui fait que les femmes n'occupent pas les fonctions supérieures est présent dans l'enseignement supérieur : alors qu'il y a 58 % d'étudiantes en licence, elles ne sont plus que 47 % en doctorat. Dans les universités, 33 % des recrutements en ingénieur de recherche sont des femmes, mais elles représentent 63 % des recrutements en adjoint technique. 43,9 % des MCU sont des maîtresses de conférences mais seulement 23,2 % des PU sont des professeures des universités. Selon les organismes de recherche (CNRS, Inserm, etc.), les femmes représentent entre 40 et 60 % des effectifs titulaires mais elles sont peu nombreuses dans les catégories les plus élevées (15 % de directrices de recherche hors classe contre 85 % de directeurs de recherche hors classe au CNRS). A l'Inserm, chez les chercheurs, la durée moyenne entre deux promotions est de 14 ans pour les femmes contre 9 ans pour les hommes. Au CNRS, le taux de promotion des agents à temps partiel (très majoritairement des femmes) est nettement bas.

Dans nos professions, la précarité touche plus sévèrement les femmes. Par exemple à l'Inserm 67% des précaires sont des femmes et on atteint un taux de 71 % chez les vacataires.

Face à cette situation, l'ensemble des organisations de l'intersyndicale revendique de réelles mesures pour permettre de lutter contre ces actes et assurer une égalité entre les femmes et les hommes :

- Une formation continue pour les enseignant·e·s, les conseiller·e·s d'orientation et les personnels administratifs pour lutter contre les clichés et le langage sexistes et leur permettre d'accompagner les victimes de harcèlement et de violences sexistes.
- Un cadrage national des prérogatives des chargé·e·s de missions à l'égalité femme-homme, ainsi qu'un budget fléché par établissement pour leur permettre de conduire des actions de sensibilisation.
- Créer les conditions d'une réelle mixité des métiers de l'ESR et permettre l'accès aux femmes aux postes à responsabilité en luttant contre les biais sexués dans le recrutement et les promotions dans les établissements avec notamment, une prise en compte de la maternité et du temps partiel.
- Réduire la précarité, et notamment celle des femmes, par un plan de titularisation de tou·te·s les contractuel·le·s et vacataires de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche travaillant sur des fonctions pérennes.
- Une politique sociale ambitieuse qui bénéficiera à toutes et tous et permettra un équilibre entre vie familiale et professionnelle (crèches, logement, subventionnement des activités des enfants...).

Nous appelons les personnels et les étudiant·e·s à participer aux AG organisées le 8 mars à partir de 15h40 dans le cadre des heures mensuelles d'information et à rejoindre les manifestations locales.

Voir le site : www.8mars15h40.fr

SNTRS- CGT, CGT FERC-SUP, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SUD recherche EPST, Sud Education, Solidaires étudiant-e-s, Snpptes, UNSA Education (A&I, Sup'Recherche, ITRF.BI.O), UNEF, Collectif des Docteur·e·s sans postes, Collectif des Précaires de l'ESR